



www.bmxclub-chablais.ch

Informations complémentaires qui seront remplies le jour du premier cours et lors du dernier cours de l'école de BMX.

1. Finance d'inscription :

(Ce point 1 sera rempli en même temps que le **paiement CASH** des frais le jour du premier cours)

Cours : 100.- Payé Oui Non
Caution 100.- Payée Oui Non
Matériel prêté : **Vélo** Oui / Non **Casque** Oui / Non
Coudières Oui / Non **Genouillères** Oui / Non

Bex le Nom et signature du représentant pour le BCC :

J'atteste, par la présente, de ma couverture accidents et RC (cité en point 1) et décharge le comité, ainsi que les organisateurs et entraîneurs de toute responsabilité en cas d'accident consécutif à la pratique de ce sport.

Bex le Nom et signature du parent :

2. Possibilité pour la suite :

(Ce point 2 sera rempli lors du dernier cours)

A la fin des 5 leçons, les participants décident s'ils veulent continuer à faire du BMX au sein du club.

En cas de décision négative, le pilote rend le matériel s'il a utilisé le matériel du club pour avoir le retour de la caution matériel.

En cas de décision positive, le pilote adhère définitivement au club. Il rend le matériel s'il a utilisé le matériel du club. Il rejoindra le groupe d'entraînement du mercredi correspondant à son niveau/âge, Il devra venir à l'entraînement prévu avec son matériel personnel et s'acquitter du solde de la cotisation annuelle du club selon le barème ci-dessous.

Pour les participants à l'école de BMX de la première partie de saison (avril-juin selon les dates de l'école) la cotisation pour la suite des entraînements de la saison en cours est d'un montant de 100.- Frs. Pour l'année suivante, elle est définie selon l'assemblée générale.

Pour les participants à l'école de BMX de la deuxième partie de saison (août-octobre selon les dates de l'école) la cotisation est d'un montant de 0.- Frs (généralement les entraînements s'arrêtent mi-octobre). Pour l'année suivante, elle est définie selon l'assemblée générale.

Choix du pilote, il continue : Oui Non **Retour de la caution si caution :** Oui

Les prix sont variables selon l'état du matériel. Les casques cassés ne seront pas vendus.

Matériel	Prix à neuf	Prix Occasion	Montant à payer	Date et montant payé
Vélo	Dès 400.-	De 200 à 290.-		
Casque	80.-	50.-		
Genouillères	25.-	15.-		
Coudières	25.-	15.-		
Gants	30.-	10.-		
Plastron	90.-	Dès 50.-		
Pantalon	50.-	Dès 40.-		
Maillot	Pas de neuf	Dès 40.-		

Matériel a payé sur place CASH lors de la prise du matériel.

Bex le Nom et Signature du parent :

Nom et signature du représentant pour le BCC :